

Vestiges antiques liés à la villa de Mâcon-Loché

Stéphanie Morel-Lecornué, Bérangère Fort, Sylvie Mouton-Venault

▶ To cite this version:

Stéphanie Morel-Lecornué, Bérangère Fort, Sylvie Mouton-Venault. Vestiges antiques liés à la villa de Mâcon-Loché. 2019, pp.15-19. hal-02506600

HAL Id: hal-02506600 https://inrap.hal.science/hal-02506600v1

Submitted on 12 Mar 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers. L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Vestiges antiques liés à la villa de Mâcon-Loché

Stéphanie Morel-Lecornué (Inrap)

avec la collaboration de Bérangère Fort et Sylvie Mouton-Venault (Inrap)

Au mois de mars 2019, un diagnostic archéologique a été réalisé par l'Inrap au sud de la gare TGV de Mâcon-Loché. Ce diagnostic a été prescrit par le SRA de Bourgogne-Franche-Comté en raison du projet d'extension du parking de la gare.

Premiers vestiges antiques découverts en 1979

Ce diagnostic a confirmé la présence d'un habitat antique, découvert lors de la construction de la ligne TGV en 1979 au lieu-dit « *Les Grands Sillons* » (**Fig.1**). Cet habitat se situe à environ une centaine de mètres

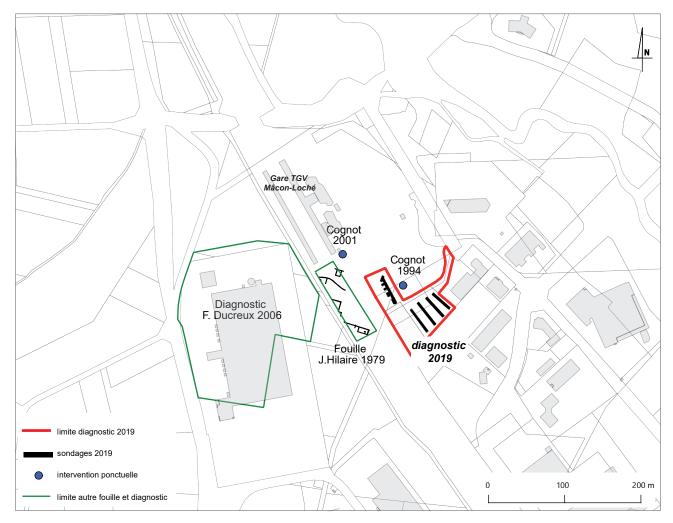


Fig.1Localisation du diagnostic de l'Inrap en 2019 et des autres interventions archéologiques.
Fond cadastral IGN, relevés : P. Noguès, DAO : S. Morel Lecornué, Inrap

au sud de la gare. En 1979, deux bâtiments maçonnés, plusieurs murs et une fosse présentant des rejets de métallurgie ont été fouillés par J. Hilaire, du GAM¹ (**Fig. 2**). Treize murs axés nord-sud et est-ouest ont été identifiés ; ils étaient conservés sur 30 à 70 cm de profondeur, soit trois à six assises de moellons liés à l'argile. Le mobilier recueilli à l'époque permettait de proposer une occupation du IIIe siècle ; ce mobilier se composait de tessons de céramique, de scories, d'une bague en bronze, d'un fragment d'aiguille en os et d'une monnaie de Faustine.



Fig.2
Vue aérienne de la fouille de J. Hilaire en 1979. Le nord est à droite du cliché
© F. Cognot, GAM (avec son aimable autorisation)

Des opérations de prospections aériennes et pédestres, ainsi que deux interventions ponctuelles réalisés par F. Cognot (GAM) en 1989 et 1994 ont permis de confirmer la présence d'un habitat antique, assimilé à la pars rustica d'une villa et daté plus largement des ler et IIIe siècles. Un diagnostic réalisé par l'Inrap en 2006 à l'ouest de la voie ferrée n'a lui livré que trois structures excavées, ce qui indique que la limite de cet habitat est située à proximité des voies ferrées (**Fig.1**).

Les résultats de l'intervention de 2019



L'intervention de l'Inrap au sudest de la gare et à proximité de la fouille de 1979 a mis en évidence un niveau d'occupation et des structures fossoyées qui confirment la présence d'une occupation antique (**Fig.3**).

Fig.3
Vue d'ensemble du sondage avec les vestiges antiques. A gauche du cliché, une structure fossoyée linéaire. Les voies du TGV sont à droite.

© S. Morel Lecornué, Inrap

La localisation exacte des fouilles de 1979 s'était perdue avant notre intervention, à cause des nombreux remaniements du secteur. Nous avons réussi à recaler l'emprise de fouille grâce au cadastre de 1979, superposé à celui de 1994 et à celui d'aujourd'hui. Ces plans ont ensuite été géoréfencés (logiciel QGIS), ce qui a permis de replacer les vestiges de 1979 à proximité du diagnostic de 2019.

Deux structures fossoyées linéaires - fossés ou tranchées de récupération de mur – ainsi qu'une fosse sub-circulaire ont été découvertes.

Les structures linéaires ont été observées sur 7 à 8 m de long. Elles sont larges de 0,70 à 0,80 m, conservées sur seulement 0,20 m d'épaisseur et comblées de pierres.

La fosse sub-circulaire mesurait environ 1 m de côté, pour 0,35 m d'épaisseur. Elle était comblée de nombreuses pierres calcaires et fragments de *tegulae* (**Fig.4 et 5**).

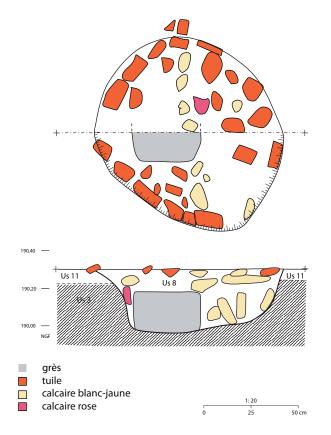




Fig.4 et 5
La fosse sub-circulaire en plan et en coupe.
Relevé et DAO : P. Listrat, S. Morel Lecornué, Inrap et en cours de fouille

© S. Morel Lecornué, Inrap

Le mobilier

Un niveau anthropisé d'une quarantaine de cm d'épaisseur recouvrait ces structures. Le mobilier métallique comprend trois fibules et une extrémité de poignée de meuble en alliage cuivreux, un grand couteau de cuisine en fer et quatorze fragments de plomb (**Fig.6**). L'ensemble est daté du le siècle de notre ère.

Quelques tessons de céramique ont également été mis au jour, dans ce niveau anthropisé et dans les structures. Ils s'inscrivent tous dans une période très courte, des années 30/20 avant notre ère jusqu'aux années 20, voire jusqu'au milieu du ler siècle de notre ère (**Fig.7**).

L'ensemble de ces artefacts, peu nombreux mais significatifs, permet de dater cette occupation de la première moitié du le siècle.

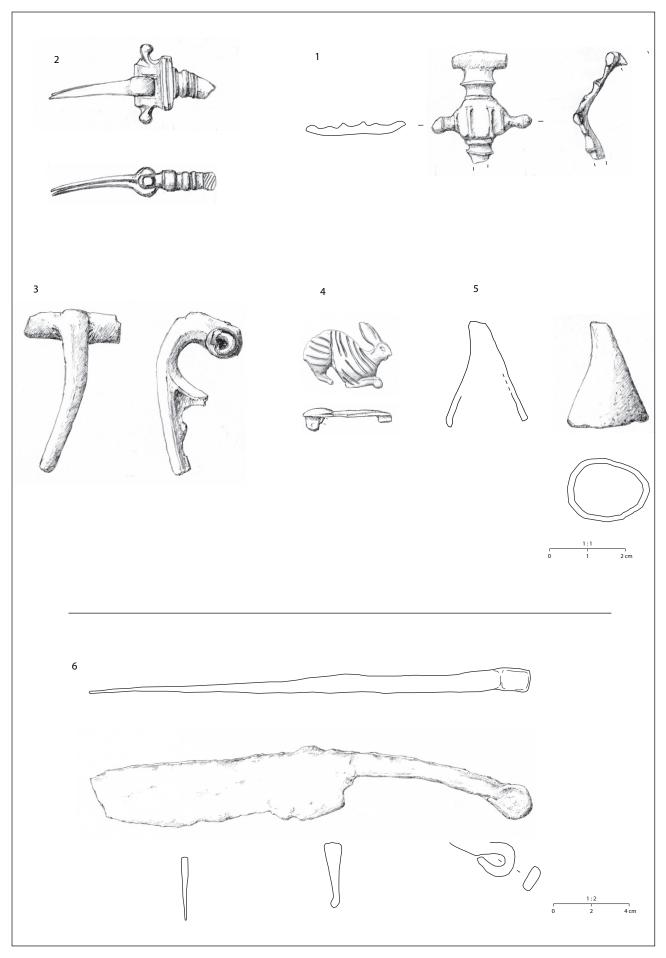


Fig.6Le mobilier métallique découvert lors du diagnostic. Etude : B. Fort ; dessins : F. Gauchet, Inrap

- 1: fibule à protubérances latérales, en usage des années 20 à 80 de notre ère ; 2: poignée de meuble, système à charnière inédit ; 3: fibule à arc non interrompu, en usage des années 0/10 à 70 de notre ère ;
- 4 : fibule zoomorphe en forme de lièvre, en usage des années 40 à 90 de notre ère ; 5 : cône en plomb ;
- 6 : couteau de cuisine en fer, forme connue dès le second âge du fer jusqu'à la période romaine

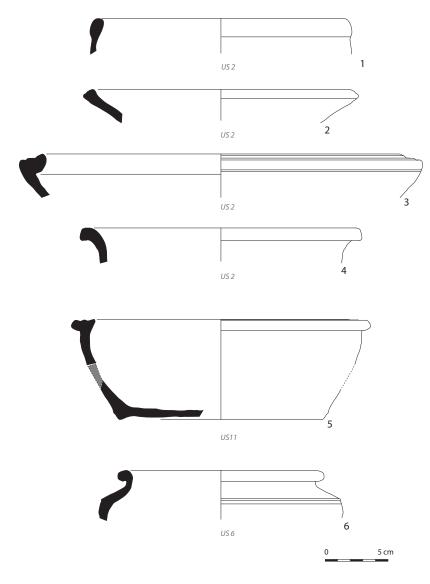


Fig.7

Le mobilier céramique découvert lors du diagnostic. 1. Jatte à lèvre en amande, à revêtement. 2. Plat à lèvre moulurée et parois évasées, triangulaire en céramique tournassée. 3. Marmite variante du type CGP J1à lèvre rentrante et moulurée, en commune sombre. 4. Pot à lèvre éversée. 5. Marmite variante du type CGP J5, en commune sombre (La Chapelle Guinchay). Etude et dessins : S. Mouton-Venault, Inrap

- 1 : jatte à revêtement argileux ;
- 2 : bord de marmite à lèvre rentrante et moulurée :
- 3 : plat en céramique tournassée, à bord mouluré et parois obliques ;
- 4 : pot à lèvre verticale ;
- 5 : plat à cuire ;
- 6 : pot à large ouverture ou marmite à bord éversée et col caréné

En guise de conclusion...

Ce diagnostic archéologique, bien que restreint, apporte des informations nouvelles sur l'habitat antique de Mâcon-Loché. Il permet notamment de faire remonter l'occupation primitive aux débuts du ler siècle de notre ère. Les structures découvertes ne permettent cependant pas de confirmer ou d'infirmer l'hypothèse d'une *pars rustica*. Cette hypothèse reste cependant valable : les fibules découvertes lors du diagnostic sont un marqueur de richesse et signalent probablement la proximité d'un habitat aisé, qui pourrait être une *pars urbana*, non localisée.

Le faible nombre de vestiges n'a pas permis le déclenchement d'une fouille archéologique. Il est étonnant de constater que malgré les nombreuses perturbations du sol dues aux constructions récentes des vestiges de la probable *villa* antique subsistent encore. Il est également possible que certains vestiges se trouvent toujours sous le parking actuel, ce qui incite à une certaine vigilance en cas de futurs travaux.

RO. : Stephanie Morel Lecornué Etude du mobilier métallique : Bérangère Fort Etude et dessin de la céramique : Sylvie Mouton-Venault Dessin du mobilier métallique : François Gauchet

Bibliographie

HILAIRE (J.) 1982 – Fouille d'une villa gallo-romaine à Loché sur le tracé du TGV), GAM, Info, n°3, 1982, p.7-8